

SESSION FORMATION
TERRITOIRE, URBANISME ET AMÉNAGEMENT
POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT

RÉF: 9006-10

Stratégie et outils d'intervention en quartiers anciens

> EN BREF

Certains quartiers anciens, avec ou sans l'appui du PNRQAD, connaissent des difficultés : habitat insalubre, habitat non diversifié, commerces et équipements en baisse, faible attractivité. Comment améliorer leur fonctionnement, favoriser leur insertion au reste du projet urbain et répondre aux objectifs du développement durable ?

THÉMATIQUES

Le diagnostic et la stratégie d'intervention. Les outils d'intervention. Présentations de retours d'expériences sur l'élaboration stratégique du projet et le montage d'une opération.

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Services de l'urbanisme, de l'habitat, de la politique de la ville des collectivités territoriales et EPCI. Services de l'Etat. Aménageurs, SEM...Chargés d'études des PACT, agences d'urbanisme et bureaux d'études. Bailleurs sociaux, organismes de financement du logement (CDC, ANAH, ...). Syndics de copropriétés.

> PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

OBJECTIFS

Inscrire l'évolution du quartier ancien dans un projet urbain d'ensemble.
Elaborer le projet de requalification du quartier en fédérant les acteurs et en utilisant l'ensemble des outils disponibles.
Intégrer la dimension durable dans les projets, notamment sur les questions de performance énergétique.

> INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement, merci de nous contacter.

> COORDINATION

Jean TUFFIERE, ancien Délégué régional de l'ANAH Poitou-Charentes et Aquitaine, Directeur Habitat et Immobilier, SAEM TERRITOIRES CHARENTE

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

JOURNÉE 1

9h00
Jean TUFFIERE

Présentation de la session et recueil des attentes des participants

Préparer l'intervention en quartiers anciens dégradés

9h15
Odile DUBOIS JOYE, *Chargée de mission Habitat, ANRU*

Introduction : rénovation / réhabilitation / renouvellement urbain ? Bref historique de l'intervention publique dans les quartiers anciens

-Mener un diagnostic adapté au contexte spécifique des quartiers anciens dégradés :

*Les étapes-clefs pour la définition du projet d'intervention sur un quartier ancien ;

*Les questions-clefs pour asseoir la faisabilité de la stratégie d'intervention ;

-Présentation d'un projet de requalification en centre ancien (à déterminer).

JOURNÉE 1

L'élaboration stratégique du projet

14h00
Marie-Céline CAZAUBA, *Responsable Habitat, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU PYRENEES*

Présentation d'expérience

-L'insertion du projet de réhabilitation dans le projet urbain global ;

-La stratégie mise en place par la collectivité ;

-Les outils ;

-Le travail sur les commerces dans le cadre de la réhabilitation du centre ville ;

-L'articulation des projets avec l'architecte des bâtiments de France ;

-Le relogement.

Le programme « Action Cœur de Ville »

- Définition du projet

- Organisation de l'équipe projet et définition des outils de mise en œuvre

-Animation du partenariat

Fin de la journée à 18h00

JOURNÉE 2

L'élaboration stratégique du projet

9h00
Hélène LE RAI, *ANAH*
Marie-Céline CAZAUBA

Le programme « Action Cœur de Ville » (suite) : Volet habitat et stratégie globale

L'accompagnement des projets par l'Anah et l'ANRU

10h00
Odile DUBOIS JOYE
Hélène LE RAI

-Les grands programmes nationaux : PNRQAD, NPNRU

-Les aides à l'amélioration de l'Anah ; les aides spécifiques au traitement des îlots dégradés : RHI – THIRORI de l'Anah, Recyclage de l'habitat ancien dégradé – les financements de l'ANRU.

Le montage d'une opération (OPAH RU, ORI)

13h30
Mohamed KADRI, *Responsable du service Habitat, CITIVIA-SPL*

Présentation d'expérience : Présentation de l'opération en renouvellement urbain OPAH RU avec restauration immobilière de Mulhouse ;

-Faire partager les enjeux : de méthodologie, d'arbitrages au quotidien, de coordination des partenaires institutionnels, d'animation des différents acteurs propriétaires et autres ;

-Comment les questions du développement durable, de la préservation du patrimoine et de l'environnement ont-elles été traitées ?

Synthèse

Fin de la session à 17h00